



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 9 avril 2026

\*\*\*\*\*

Nombre de membres composant le Conseil municipal	
En exercice	35
Présents à la séance	32
Représentés	3
Excusés	0
Absents	0

L'an deux mil vingt six, le 9 avril à 20 h 30

Les membres composant le Conseil municipal d'Arcueil, légalement convoqués se sont réunis Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Sophie PASCAL-LERICQ, Maire.

ayant réuni la majorité des suffrages est désigné(e) pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance qu'il/elle accepte, conformément à l'article L.2121-15 du code général de collectivités territoriales.

**Délibération  
2026DEL30**

**Désignation des représentant.e.s de la Commune à la Commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT) de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, ainsi qu'à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de la Métropole du Grand Paris.**

**MEMBRES PRESENTS:**

Sophie PASCAL-LERICQ, **Maire**

Ludovic SOT, Ulysse LESAFRE, François LOSCHEIDER, Sandrine PADOIS, Baptiste RIO, Brice TABELING, Constance BLANCHARD, Karim BAOUZ, Bénédicte CARCONE, Anaïta DAVID, Thomas GIRY, Gaëlle LELOUP, **Adjoint(e)s**

Léa NGO, Séverine CLICHE, Clotilde GALHIE-ERIPRET, Benoit-Joseph ONAMBELE, Mehdi MIHOUBI, Erwann CALVEZ, Carine DELAHAIE, Hourya BEN AZOUZ KONATE, Lucas TRIGON, Latifa MALKI, Cyril PASTEAU, Maud BOYER, Nadia BENAOUA, Denis BOITIER, Alain BREUILLER, Marie-Eve CHARDON, Guina DA SILVA, Olivier de SAINT POL, Dominique LAGUNE, **Conseiller(e)s**

**MEMBRES REPRESENTES :**

Monsieur GODFERT Hugo	Par Monsieur CALVEZ Erwann
Madame LEGHIMA BOUKHTOUCHE Timila	Par Monsieur GIRY Thomas
Monsieur TAILLANDIER Thibault	Par Madame BLANCHARD Constance

**MEMBRES EXCUSES:**

**MEMBRES ABSENTS:**



Acte certifié exécutoire  
Délibération parvenue en Préfecture le : 17 04 . 2026  
Accusé de réception de la Préfecture numéro :  
94219400073202604092076 NEL 33  
Délibération publiée/notifiée le :  
Affichée le :  
Pièce annexe :

Pour le Maire et par délégation  
Samy LOUMI  
Responsable du Secrétariat Général  
et des affaires juridiques

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU du 9 avril 2026  
DELIBERATION N°2026DEL30

**Objet : Désignation des représentant.e.s de la Commune à la Commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT) de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, ainsi qu'à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de la Métropole du Grand Paris.**

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la nécessité de désigner les représentants de la Commune à la CLECT de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et à la CLETC de la Métropole du Grand Paris ;

Vu la présentation en commission technique le 2 avril 2026,

Considérant que le vote a lieu bulletin secret sauf accord unanime contraire,

Après en avoir délibéré,

Par 25 voix pour , 4 abstentions ( Mme Clotilde GALHIE-ERIPRET, M. Mehdi MIHOUBI, Mme Carine DELAHAIE, Mme Hourya BEN AZOUZ KONATE ) , 6 ne prend pas part au vote ( Mme Léa NGO , Mme Séverine CLICHE , M. Benoit-Joseph ONAMBELE, M. Erwann CALVEZ, M. Hugo GODFERT, M. Lucas TRIGON n'étant pas présent dans la salle au moment du vote )

**Article 1er :** Sont désignés pour représenter la Commune à la Commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT) de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre :

- Titulaire : Denis BOITIER
- Suppléant : Alain BREUILLER

**Article 2 :** Sont désignés pour représenter la Commune à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de la Métropole du Grand Paris :

- Titulaire : Denis BOITIER
- Suppléant : Alain BREUILLER

**Article 3 :** La présente délibération sera notifiée à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et à la Métropole du Grand Paris

**Article 4 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Préfet, Préfecture du Val-de-Marne,
- Madame la trésorière, trésorerie d'Ivry sur seine, 94-96 rue Victor Hugo 94205 Ivry sur seine.

**Article 5 :** La Maire :

- Certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de sa transmission en préfecture, de son affichage ou de sa publication ou de sa notification.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire d'Arcueil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage ou de sa publication ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage ou de la publication ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télécours citoyens accessible par le site Internet.

Fait en Mairie, le 9 avril 2026

Le Maire



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ARCUEIL

Utilisateur : LOUMI Samy

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **2026DEL30**  
Objet : **Désignation des représentants de la commune à la CLECT de l'EPT GOSB et à la CLECT de la Métropole du Grand Paris**

Type de transaction : **Transmission d'actes**  
Date de la décision : **2026-04-09 00:00:00+02**  
Nature de l'acte : **Délibérations**  
Documents papiers complémentaires : **NON**  
Classification matières/sous-matières : **5.3.3 - EPCI**  
Identifiant unique : **094-219400033-20260409-2026DEL30-DE**  
URL d'archivage : **Non définie**  
Notification : **Notifiée à juliette.hazard@mairie-arcueil.fr,catherine.laporte@mairie-arcueil.fr**

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 094-219400033-20260409-2026DEL30-DE-1-1_0.xml	text/xml	978 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2026DEL30 Désignation des représentants de la commune à la CLECT de l'EPT GOSB et à la CLECT de la Métropole du Grand Paris.pdf Nom métier : 99_DE-094-219400033-20260409-2026DEL30-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	293.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2026 à 11h27min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2026 à 11h27min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2026 à 11h28min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2026 à 11h28min25s	Reçu par le MI le 2026-04-17